



## **APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

La municipalité de Newport demande des soumissions pour l'entretien d'hiver des chemins selon les deux options suivantes :

Option 1 : Saison 2019-2020

Option 2 : Saison 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

L'entrepreneur doit se conformer à toutes les normes et conditions contenues au devis pour que sa soumission soit considérée. Les soumissions devront être présentées sur le formulaire contenu dans le devis. Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission de 10% du montant de la soumission sous forme de cautionnement ou chèque visé et émise à l'ordre de la municipalité de Newport et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Municipalité de Newport.

Tout intéressé peut se procurer le devis et plan requis à partir du 12 juin 2019 sur le site de la SEAO à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca)

Les formulaires de soumission devront être remis au bureau de la municipalité dans des enveloppes cachetées avec mention «Soumission entretien d'hiver des chemins» au plus tard le 2 juillet à 11 h. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h 10 de même jour au bureau municipal.

La Municipalité de Newport se réserve le droit d'accorder le contrat pour un an ou trois ans. Elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité de quelque nature qu'elle soit envers le ou les soumissionnaire (s).

DONNÉ À NEWPORT

Ce 12<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019

*Lise Houle*

Lise Houle  
Directrice générale /  
Secrétaire trésorière